

Classe de Mer 2024
du 31/03/24 au 05/04/2024.

CITE SCOLAIRE JACQUES DECOUR

FORMULAIRE APPEL D'OFFRE

Préambule :

Les voyages scolaires participent par nature à la mission des établissements publics locaux d'enseignement.

Les nombreux bénéfices retirés par les élèves de ces expériences éducatives et pédagogiques doivent inciter les établissements à organiser ces activités dès lors qu'elles permettent d'approfondir ou d'illustrer les questions étudiées en classe.

Un voyage scolaire n'a de justification que dans le cadre d'un projet pédagogique en relation avec les enseignements obligatoires et les programmes. Il doit s'inscrire dans le projet d'établissement. Les objectifs seront présentés aux familles. Cet ancrage doit être explicité dans la description du projet de voyage.

Il est organisé sous la responsabilité d'une équipe pédagogique. Il est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration (vote du CA) dans le cadre de l'autonomie de l'EPL. Il a un caractère facultatif.

→ Vous souhaitez organiser un voyage :

Après avoir complété le dossier « projet pédagogique » et obtenu un avis favorable à votre projet, il est nécessaire de renseigner les champs du formulaire ci-dessous, afin de trouver la meilleure offre à votre demande.

Dès lors que l'ensemble des voyages du collège ou du Lycée dépasse les 40 000€ HT, la réglementation des marchés publics impose une mise en concurrence.

MERCI DE REMPLIR LE FORMULAIRE CI-DESSOUS, AVEC LE PLUS DE PRECISION POSSIBLE

Objet :...CLASSE DE MER 2024.....

Le présent marché est un MAPA (Marché à procédure adaptée) qui a pour l'objet de confier au titulaire, l'organisation d'un voyage scolaire au bénéfice des élèves du :

LYCEE JACQUES DECOUR

COLLEGE JACQUES DECOUR

Adresse : 12 avenue Trudaine 75009 PARIS

Représenté par son chef d'établissement :

Monsieur HAUTIN Patrick, autorisé par acte du Conseil d'Administration de l'établissement.

Comptable assignataire des paiements :

Agent Comptable du Lycée et Collège Jacques-Decour : M. POUL Alexis

APPEL D'OFFRE	
Objet de l'appel d'offre	CLASSE DE MER 2024
Enseignants responsables	M.VERICEL
Proposition de date de départ	Dimanche matin 31 mars 2024
Proposition de date de retour	Samedi matin 5 avril 2024
Durée du voyage	6 jours
Effectif élèves	120
Tranche d'âge	12/13 ans (élèves de 5^{ème})
Effectif accompagnateur	10

Départ					
Date	Ville de départ	Nombre d'élèves	Nombre d'accompagnateurs	Destination	Arrivée date
31/03/2024	PARIS	120	10	BRETAGNE	31/03

Retour					
Date	Ville de départ	Nombre d'élèves	Nombre d'accompagnateurs	Destination	Arrivée date
05/04	BRETAGNE	120	10	PARIS	05/04

Lieu de séjour	BRETAGNE
Adresse	Inconnue à ce jour (c'est à l'organisme prestataire d'effectuer démarches et de présenter ses offres)

Hébergement	En COLLECTIVITE
Restauration	<input checked="" type="checkbox"/> Pension complète du dîner du dimanche 31/03 au dîner du vendredi 04/04
Moyen de transport	<input checked="" type="checkbox"/> Autocar (retour de nuit)
Visites souhaitées Programme Précis	10 demi journées d'activités nautiques 10 groupes de 12 élèves -catamaran -kayak -paddle -planche à voile
Location de matériel	

Chaussure/casque/raquette/linge de lite/salle de cours.....	
---	--

Autres	
---------------	--

Observations Points de vigilance	
---	--

Modalité de financement	<p>Les factures d'acompte seront présentées au règlement <u>après la signature du contrat.</u></p> <p>Solde à la remise des documents du voyage et au moment du départ</p> <p>Mode de règlement par virement administratif (délai de paiement : 30 jours après réception de la facture).</p>
--------------------------------	---

Plan de prévention COVID	<p>Pour tout séjour proposé l'établissement précisera de façon détaillée son plan de prévention contre la propagation du COVID. (l'absence ou l'insuffisance de ce plan sera un motif de rejet de l'offre)</p>
---------------------------------	--

Assurance	<p>Le titulaire proposera une option d'assurance annulation individuelle et une option d'assurance annulation du groupe, clairement définie et identifiée dans le devis.</p> <p>Le titulaire devra expliciter les conditions de remboursements en cas d'annulation totale du voyage suite à une directive ministérielle (confinement, interdiction de voyager....)</p>
------------------	--

Transmission des offres	<p>Les propositions doivent parvenir au lycée ou collège Jacques Decour sur la plateforme AJI (https://aji.france.com)</p>
--------------------------------	---

	Ou à l'adresse suivante : vbara@ac-paris.fr
--	---

Pièces à joindre aux propositions	<p>La proposition doit comporter à minima :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La proposition du contrat - Le coût total y compris l'assurance et les conditions d'annulation - Les conditions générales d'assurance - Le protocole sanitaire - Le programme détaillé des activités
--	--

Choix du prestataire	<p>Les candidats non retenus seront informés par mail dans les 15 jours qui suivront la date de commission de choix.</p> <p>L'offre sera choisie à l'issue d'un classement effectué sur la base des critères de sélection suivants :</p> <p>Pour 40% en fonction de la qualité de la prestation proposée et services associés (conformité à la demande, qualité de l'offre, prestations annexes),</p> <p>Pour 60% en fonction du prix</p>
-----------------------------	---

Clause	<p>Important : Compte tenu des conditions sanitaires ce présent marché pourra ne pas se réaliser si, au moment de la signature du contrat les conditions sanitaires nous l'interdisent.</p>
---------------	---

Date de réception des offres	<p>A renseigner par l'intendance</p> <p>04/09/2023</p>
-------------------------------------	--